

COMITÉ DE DIRECTION DU 15 OCTOBRE 2024
PROCES VERBAL DE SEANCE

Collège des élus						Collège des socio-professionnels					
Statut	NOM	Prénom	P	A	E.	Statut	NOM	Prénom	P.	A.	E.
			.	.							
Titulaire	MESNIL	Jean-Philippe	X			Titulaire	DE LOYNES	Laurencia			X
Titulaire	DAGORN	Grégoire			X	Titulaire	HOFMAN	Mark			X
Titulaire	MARTIN	Béatrice	X			Titulaire	PLESSARD	Jean-Marc	X		
Titulaire	GARIGUE	Jacques	X			Titulaire	BISSON	Delphine	X		
Titulaire	GUIBOUT	Maryvonne			X	Titulaire	JULIENNE	Valérie	X		
Titulaire	GASNIER	Jean-Marie	X			Titulaire	DUBOC	Yann			X
Titulaire	LEROUX	Jean-Claude	X			Suppléant	FOURNET	Etienne			X
Titulaire	LECOQ	André	X			Suppléant	Poste Non pourvu				
Titulaire	MAUNOURY	Maryvonne	X								
Suppléant	GALLET	Jean-Louis		X							
Suppléant	COURVALLET	Samuel		X							
Suppléant	Poste non pourvu										

Suppléant(s) avec voix délibérative : NC

Personnalité(s) invité(e)(s) : Isabelle COURTOIS

Secrétaire de séance : M. Slim HANACHI

Le CODIR est présidé par M. Jean-Philippe MESNIL.

Ordre du jour

- Approbation du PV du CODIR précédent
- Point d'information sur les dossiers en cours
- Bilan intermédiaire de saison
- Politique partenariale 2025
- Primes exceptionnelles 2024
- Questions diverses

1- Vérification du quorum

Le quorum est atteint.

Le Président informe que Mme Laurencia DE LOYNES, en tant que nouvelle Présidente de l'UCIA de Falaise, intègre le Comité de Direction en qualité de titulaire, à la suite de Mme RONCO.

2- Approbation du PV du CODIR précédent

Décision du CODIR
Après en avoir délibéré le CODIR valide à l'unanimité le PV du CODIR du 28 mai 2024

3- Point sur les dossiers en cours

- Cf. support de présentation.

4- Bilan intermédiaire de saison

- Cf. support de présentation.

Concernant la fréquentation

Mme JULIENNE confirme que la bonne fréquentation de cet été pour son établissement est portée par des groupes d'Anglais récurrents venant avec le groupe Leger.

Mme BISSON indique que dans les gîtes, les clients font de plus en plus le choix de se nourrir grâce à la cuisine de l'hébergement et de moins en moins à l'extérieur.

M. PLESSARD confirme les bons chiffres de fréquentation de POL, notamment au parc Accrobranche, grâce aux nombreux groupes.

Concernant la Suisse Normande

M. MESNIL indique que si un travail collectif autour des activités Nature est engagé avec les autres collectivités de la Suisse Normande, Calvados Attractivité encouragerait à aller plus loin et faire émerger une destination Suisse Normande.

Concernant le Mémorial

M. MESNIL souligne la qualité des événements proposés dans le Pays de Falaise durant cette phase commémorative 2024.

M. LECOQ et M. Garigue suggèrent que soient mis en avant la libération des petites communes dans le cadre de 2025. Eventuellement à travers des témoignages ou objets commémoratifs.

M. MESNIL indique que la mise en place d'un comité de réflexion autour de la question mémorielle, incluant notamment l'association Poche de Falaise-Chambois Les Civils, est à l'étude pour 2025.

5- Politique partenaires 2025

- Cf. support de présentation.

Mme JULIENNE souligne le caractère rébarbatif de la démarche de renouvellement de l'adhésion partenariale annuelle. Elle pose la question de la pertinence d'une adhésion avec tacite reconduction.

M. HANACHI répond que cette démarche est effectivement particulièrement lourde pour les partenaires et pour les équipes. La question peut être étudiée et notamment sa faisabilité administrative vis-à-vis du Trésor Public.

Décision du CODIR

Après en avoir délibéré le CODIR valide la grille tarifaire des adhésions partenariales pour 2025

6- Primes exceptionnelles 2024

- Cf. support de présentation.

Décision du CODIR

Après en avoir délibéré le CODIR approuve à l'unanimité l'attribution de primes exceptionnelles aux personnels éligibles

7- Questions diverses

M. MESNIL informe le CODIR que le groupe LE DUFF va avoir de gros besoins en matière d'hébergements pour les ouvriers du chantier de l'extension de l'usine FRIAL pour l'année prochaine. Mme BISSON et Mme JULIENNE font part de leur intérêt notamment si cet apport de clientèle a lieu durant l'hiver.

Le Tour de France passera le 08 juillet 2025 à Caen et devrait engendrer de nombreuses demandes.

M. MESNIL informe le CODIR que le Raid de la Suisse Normande devrait avoir lieu les 27 et 28 avril 2025, entre Pont-d'Ouilly et la Roche d'Oëtre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 30.

Le Président
Jean-Philippe MESNIL

